

DELIBERATION N° 87/09-08 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur RAVERDEL, Adjoint au Maire chargé du personnel, informe l'Assemblée du fait que la Bibliothèque a vu s'accroître le nombre des lecteurs.

Afin d'améliorer la qualité du service rendu en augmentant le nombre de jours d'ouverture et de répondre à l'augmentation du taux de fréquentation, il serait souhaitable d'envisager la création d'un second poste d'employée de bibliothèque à temps incomplet afin d'aider les bibliothécaires (27 heures hebdomadaire).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir un concours interne d'employé de bibliothèque,
- de modifier le tableau des effectifs et de l'arrêter tel qu'il qu'il figure en annexe,
- les crédits complémentaires seront inscrits au B.S. 1987.

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

- <u>Secrétaire Général de Mairie</u>	1
- Attaché 2 ^{ème} classe	1
- Rédacteur	5
- Adjoint technique chef	1
- Commis	4
- Agent de bureau dactylographe	1
- Sténodactylographe	3
- Bibliothécaire	1
- Sous-Bibliothécaire	2
- Employée de bibliothèque	2
- Brigadier chef de Police Municipale	1
- Surveillant de travaux	1
- Conducteur Poids Lourds	4
- OP1	3
- Maître ouvrier	1
- Adjoint d'enseignement musical	4
- Gardiens de locaux	3
- Agent Principal	1
- Directeur MJC	1
- Agents de service	22